

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Calixa-Lavallée
tenue le 25 septembre 2024 à 18 h 30, Salle Entre-Nous

Étaient présents : M^{me} Vicky Bouchard, représentante du personnel professionnel
M^{me} Elisa Colorado-Lopez, présidente, représentante des parents
M^{me} Meryem Darouy, représentante des parents
M^{me} Stéphanie Desjardins, représentante du personnel de soutien
M^{me} Fabienne Duret, directrice
M^{me} Katiana Jules, représentante des parents
M. Kébé Sané, vice-président, représentant des parents
M^{me} Mélanie Lanthier, représentante du personnel enseignant
M^{me} Andrée-Amélie Lefebvre, représentante du personnel enseignant
M. Evens Medina, représentant des parents et du comité de parent
M Wagler Poupas, représentant des parents
M. Martin Robert, représentant du personnel enseignant

Invité :

Étaient absents : M^{me} Fatima Abounnasr, représentante des parents
M. Taha Bouhou, représentant des élèves
M^{me} Stéphanie Gagné, représentante du personnel professionnel
M^{me} Oum Keltoum Nasrallah, représentante des parents
M. Haroune Tabaraka, représentant des élèves

Début de la séance : 19h14

1. Accueil

Madame Duret souhaite la bienvenue aux membres et fait la lecture de l'ordre du jour.

2. Présences et quorum

La directrice effectue l'appel des présences et constate que nous avons quorum, ce qui permet de poursuivre la réunion. Ensuite, un tour de table est organisé afin que chacun puisse se présenter.

3. Nomination au poste de président(e)

La directrice demande si quelqu'un souhaite se proposer comme candidat(e) à la présidence du conseil d'établissement. Madame Darouy suggère la candidature de Madame Colorado. Cette dernière accepte la présidence et prend en charge la suite de la réunion.

4. Nomination au poste de vice-président(e)

Madame Colorado suggère la candidature de Madame Daroy, mais elle mentionne qu'une prochaine fois pourrait être plus appropriée. Madame Duret et Madame Colorado expliquent les responsabilités liées au poste de vice-présidence. Monsieur Kébé Sané accepte la vice-présidence.

5. Nomination au poste de trésorier(ère) Budget

Madame Duret explique que, normalement, nous proposons toujours Monsieur Lafrenière, qui s'occupe des finances à l'école, et demande si tout le monde est d'accord avec cette proposition. Madame Colorado mentionne que cette proposition lui convient.

6. Nomination au poste de secrétaire

Madame Colorado mentionne que Stéphanie Desjardins est déjà notre secrétaire. Cependant, Madame Duret suggère d'autres possibilités. Finalement, Stéphanie Desjardins sera confirmée en tant que secrétaire.

7. Dénonciation de conflit d'intérêts

Madame Duret explique que si un point concerne votre entreprise, il est possible que vous ne puissiez pas prendre la parole sur ce point en raison d'un conflit d'intérêts. Il est possible de ne jamais avoir de conflit d'intérêts, mais dans le cas contraire, un formulaire devra être rempli.

8. Membres de la communauté

Nous n'avons pas de membre de la communauté

9. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 25 septembre 2024

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Colorado, appuyée par Mme Darouy.

10. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024

Le procès-verbal du 17 juin est approuvé par Mme Lanthier et appuyé par Mme Darouy.

11. Période de questions du public

Nous n'avons pas de public.

12. Points en adoption

12.1. Budget de fonctionnement du CÉ

Un budget de 560 \$ est alloué au conseil d'établissement. Ce budget est utilisé pour le dîner de fin d'année, l'impression de documents, ou éventuellement pour financer la présence d'une gardienne à la maison.

13. Points en consultation

Nous n'avons pas de point en consultation.

14. Points en approbation

14.1 Règles de régie interne et mandat d'un CÉ

Madame Duret explique le protocole du conseil d'établissement. Selon les règles de régie interne, il faut la présence de 4 parents pour avoir quorum. Le rôle de la présidence est de diriger la séance en collaboration avec la direction et de suivre l'ordre du jour. Tout le monde a le droit de s'exprimer. Madame Duret précise également la différence entre une séance extraordinaire et une séance ordinaire. Après 3 absences consécutives à des séances, le membre sera retiré, et nous ferons appel aux substituts. Lors des réunions à distance, il doit y avoir au moins un membre présent à l'école. Si le quorum n'est pas atteint après 30 minutes, la séance est levée et reportée de 7 jours, et ce, jusqu'à deux fois. Si, après ces deux reports, le quorum n'a toujours pas été atteint, la direction a le droit d'approuver des décisions qui ne peuvent pas attendre en raison des délais. Tout le monde a le droit de vote, sauf les membres de la direction et de la communauté. Il est également possible de faire des votes secrets si cela est souhaité.

14.2 Activités et sorties

Madame Duret fait un résumé des sorties, toutes les sorties ont été approuvées au fur et à mesure par courriel.

Proposée par Mme Lanthier et appuyée par Mme Bouchard.

15. Formation des membres du CÉ

15.1 Fiche 1 à 4

La directrice fait la présentation des fiches. Celles-ci seront envoyées par courriel. Il est de la responsabilité des membres du conseil de suivre la formation. Si vous l'avez déjà suivie, il n'est pas nécessaire de la refaire, mentionne la directrice.

16. Affichage et publicité dans l'école

La directrice rappelle que l'école ne promouvra aucune compagnie à but lucratif, aucun organisme religieux, et qu'il n'y aura pas de parti pris. De plus, tous les affichages sur les murs de l'école doivent être approuvés par la direction.

17. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Les dates de rencontre seront :

- 20 novembre;
- 19 décembre;
- 23 janvier;
- 20 mars;
- 24 avril;
- 12 juin.

Les rencontres de janvier, mars et peut-être avril peuvent se faire à distance.

18. Points en information :

18.1. Mot du représentant au comité de parents

Il n'y a pas de comité de parents pour le moment. Madame Duret mentionne qu'elle va envoyer l'information au centre de services et qu'ils communiqueront avec les membres. M. Evens Medina sera le représentant au comité de parents et M. Wagler Poupas sera le substitut.

18.2. Mot d'un représentant des enseignants

Aucune information

18.3. Mot du représentant du personnel de soutien

Aucune information

18.4. Mot du représentant du personnel professionnel

Aucune information cependant, Madame Bouchard souhaite une bonne année scolaire à tous.

18.5. Mot de la direction

Madame Duret tient à remercier les membres du conseil d'établissement pour leur bénévolat au sein de l'école. La directrice souhaite améliorer la situation des élèves de l'école secondaire Calixa-Lavallée et souhaite une bonne année scolaire à tous.

19. Correspondance de la présidence

Aucune information

20. Divers

Aucune information

21. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé que la séance soit levée à 20h37 par M. Robert et appuyée par Mme Lanthier.

Prochaine rencontre : 20 novembre 2024



Elisa Colorado
Présidente du conseil d'établissement



Fabienne Duret
Directrice